

BILAN ACTIF

En DH

Actif	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	71.800,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices			0,00	71.800,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120.581.578,58	5.020.562,49	115.561.016,09	115.704.760,11
Immobilisation en Recherche et Développement	5.586.263,34	5.020.562,49	565.700,85	709.444,87
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	114.995.315,24		114.995.315,24	114.995.315,24
Fonds commercial			0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37.354.041,92	26.442.831,69	10.911.210,23	7.644.881,08
Terrains			0,00	0,00
Constructions	7.815.520,75	7.815.520,75	0,00	0,00
Installations techniques, outillage			0,00	0,00
Matériel transport	3.518.173,15	1.636.065,96	1.882.107,19	892.545,38
Matériel, matériel de bureau et aménagements divers	26.020.348,02	16.991.244,98	9.029.103,04	6.752.335,70
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14.066.329,21	3.377.208,67	10.689.120,54	10.428.751,40
Prêts immobilisés			0,00	0,00
Autres créances financières	16.829,21		16.829,21	16.829,21
Titres de participation			0,00	0,00
Autres titres immobilisés	14.049.500,00	3.377.208,67	10.672.291,33	10.411.922,19
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	0,00		0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
TOTAL	172.001.949,71	34.840.602,85	137.161.346,86	133.850.192,59
STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises			0,00	0,00
Matières et fournitures, consommables			0,00	0,00
Produits en cours			0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
Produits finis			0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	194.541.389,58	0,00	194.541.389,58	149.005.714,81
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	792.949,53		792.949,53	1.428.453,86
Clients et comptes rattachés	179.751.299,30		179.751.299,30	135.870.996,46
Personnel	390.718,93		390.718,93	42.464,60
Etat	21.655,11		21.655,11	27.323,11
Comptes d'associés	6.288.533,68		6.288.533,68	5.331.499,08
Autres débiteurs	0,00		0,00	0,00
Comptes de régularisation-Actif	7.296.233,03		7.296.233,03	6.304.977,70
TITRES VALEURS DE PLACEMENT			0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF	0,00		0,00	0,00
(Eléments circulants)				
TOTAL	194.541.389,58	0,00	194.541.389,58	149.005.714,81
TRESORERIE-ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	52.077,83		52.077,83	52.077,83
Banques, TG et CCP	87.567.108,18		87.567.108,18	59.271.508,41
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	90.420,36		90.420,36	92.498,50
TOTAL	87.709.606,37	0,00	87.709.606,37	59.416.084,74
TOTAL GENERAL	454.252.945,66	34.840.602,85	419.412.342,81	342.271.992,14

BILAN PASSIF

En DH

Passif	30/06/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL	20.000.000,00	20 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont verse.....		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12.915,08	12 915,08
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	2.000.000,00	2 000 000,00
Réserve facultative	23.000.000,00	23 000 000,00
Autres réserves	620.050,00	620 050,00
Report à nouveau	14.346.206,34	12 198 302,11
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	55.303.532,75	52 147 904,23
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	115.282.704,17	109 979 171,42
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	0,00	0,00
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	0,00	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	687.814,30	687 814,30
Provisions pour risques	687.814,30	687 814,30
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL	115.970.518,47	110 666 985,72
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	302.114.804,23	231 605 006,42
Fournisseurs et comptes rattachés	291.092.313,55	222 420 685,58
Personnel	2.254.313,89	2 448 449,16
Organismes sociaux	2.450.122,81	2 552 605,03
Etat	2.868.364,34	1 796 653,84
Comptes d'associés	38.049,32	35 584,32
Autres créanciers	320.460,44	316 845,44
Comptes de régularisation passif	3.091.159,88	2 034 183,05
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1.327.020,11	
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	0,00	0,00
TOTAL	303.441.824,34	231 605 006,42
TRESORERIE-PASSIF		
Credits d'escompte		
Credits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	419.412.342,81	342 271 992,14

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En DH

Nature	Opérations		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	152.012.092,40		152.012.092,40	141.357.418,27
Chiffre d'affaires (HT)				
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	2.417.110,53		2.417.110,53	3.456.663,93
Reprises d'exploitation: transferts de charges			0,00	
TOTAL	154.429.202,93	0,00	154.429.202,93	144.814.082,20
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	920.448,97		920.448,97	1.095.712,50
Autres charges externes	16.674.848,44	286.727,61	16.961.576,05	13.928.163,19
Impôts et taxes	1.126.346,73		1.126.346,73	1.131.511,40
Charges de personnel	48.795.229,38		48.795.229,38	48.082.019,55
Autres charges d'exploitation	580.000,00		580.000,00	580.000,00
Dotations d'exploitation	4.032.199,30		4.032.199,30	2.513.796,79
TOTAL	72.129.072,82	286.727,61	72.415.800,43	67.331.203,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			82.013.402,50	77.482.878,77
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	1.650.028,00		1.650.028,00	1.150.000,50
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	2.332.097,83		2.332.097,83	2.324.711,61
Reprises financier : transfert charges			0,00	
TOTAL	3.982.125,83	0,00	3.982.125,83	3.474.712,11
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières	739.630,86		739.630,86	2.587.577,81
Dotations financières	739.630,86		739.630,86	2.587.577,81
TOTAL	739.630,86	0,00	739.630,86	2.587.577,81
RÉSULTAT FINANCIER			3.242.494,97	887.134,30
RÉSULTAT COURANT			85.255.897,47	78.370.013,07
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	227.537,00		227.537,00	138.500,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	374.091,20		374.091,20	613.065,55
Reprises non courantes; transferts de charges			0,00	0,00
TOTAL	601.628,20	0,00	601.628,20	751.565,55
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	69.248,22		69.248,22	0,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	4.224.019,18		4.224.019,18	2.891.821,46
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
TOTAL	4.293.267,40	0,00	4.293.267,40	2.891.821,46
RÉSULTAT NON COURANT			- 3.691.639,20	- 2.140.255,91
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS			81.564.258,27	76.229.757,16
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			26.260.725,52	24.081.852,93
RÉSULTAT NET			55.303.532,75	52.147.904,23
TOTAL DES PRODUITS			159 012 956,96	149 040 359,86
TOTAL DES CHARGES			103 709 424,21	96 892 455,63
RÉSULTAT NET			55 303 532,75	52 147 904,23



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse (ci-après les « états de synthèse ») de la société **AGMA S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des écarts de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ICIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assemblés de 115.970.518,47 MAD dont un bénéfice net de 55.303.532,75 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'**AGMA S.A.** au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement énoncées dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de distinction qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question de ce type à communiquer.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et basons notre appréciation critique tout au long de cet audit. En outre :



Bd Sidi Mohammed Benabdelah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3^e 38^{ème} étage
La Marina - Casablanca

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse (ci-après les « états de synthèse ») de la société **AGMA S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des écarts de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ICIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assemblés de 115.970.518,47 MAD dont un bénéfice net de 55.303.532,75 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'**AGMA S.A.** au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement énoncées dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de distinction qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question de ce type à communiquer.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et basons notre appréciation critique tout au long de cet audit. En outre :

• Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

• Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

• Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;

• Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

• Nous évaluons la préparation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations significatives

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 11 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes</

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

En KDH	31/12/2021	31/12/2022
Ecarts d'acquisition	114.995	114.995
Immobilisations incorporelles	710	565
Immobilisations corporelles	43.913	46.244
Immobilisations en droit d'usage	1.278	639
Autres actifs financiers	429	689
Dont Prêts et créances non courants	17	17
Dont Titres de participation consolidés	412	672
Impôts différés actifs	5.059	5.416
Autres débiteurs non courants	95.724	103.450
ACTIFS NON-COURANTS	262.107	271.998
Créances clients	40.764	78.015
Autres débiteurs courants	12.388	13.683
Trésorerie et équivalent de trésorerie	72.118	101.887
ACTIFS COURANTS	125.270	193.585
TOTAL ACTIF	387.377	465.583

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF

En KDH	31/12/2021	31/12/2022
Capital	20.000	20.000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	52.020	55.136
Résultats net part du groupe	51.958	56.833
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	123.990	131.982
Intérêts minoritaires		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	123.990	131.982
Provisions non courantes	1	1.328
Avantages du personnel	16.087	15.294
Dettes financières non courantes	1.367	700
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	1.367	700
Impôts différés passifs	11.266	8.835
Dettes fournisseurs non courants	65.223	98.520
Autres créditeurs non courants	1.842	2.232
PASSIFS NON COURANTS	95.786	126.908
Dettes fournisseurs courants	157.210	192.772
Autres créditeurs courants	10.391	13.921
PASSIFS COURANTS	167.601	206.693
TOTAL PASSIF	387.377	465.583

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En KDH	31/12/2021	31/12/2022	2022/2021	
			En valeur	En %
Chiffre d'affaires	141.357	152.012	10.655	7,5%
Autres produits de l'activité	3.457	2.417	- 1.040	-30,1%
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	144.814	154.429	9.615	6,6%
Achats	- 1.096	- 920	176	-16,1%
Autres charges externes	- 11.082	- 14.104	- 3.022	27,3%
Frais de personnel	- 48.314	- 49.591	- 1.277	2,6%
Impôts et taxes	- 1.132	- 1.126	6	-0,5%
Amortissements et provisions d'exploitation	- 4.014	- 5.534	- 1.520	37,9%
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	- 65.638	- 71.275	- 5.637	8,6%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	79.176	83.154	3.978	5,0%
Cessions d'actifs	139	159	20	
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 2.883	- 4.466	- 1.583	54,9%
Autres produits et charges d'exploitation	- 2.744	- 4.307	- 1.563	57,0%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPERATIONNELLES	76.432	78.847	2.415	3,2%
Coût de l'endettement financier net	- 82	- 52	30	-36,7%
Autres produits financiers	2.568	2.500	- 68	-2,6%
Autres charges financières	- 2.588	- 740	1.848	-100%
RÉSULTAT FINANCIER	- 103	1.708	1.811	-1760,0%
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	76.329	80.555	4.225	5,5%
Impôts sur les bénéfices	- 24.711	- 26.943	- 2.232	9,0%
Impôts différés	340	3.221	2.881	848,1%
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	51.958	56.833	4.875	9,4%
Résultat net des activités poursuivies	51.958	56.833	4.875	9,4%
Résultat de l'ensemble consolidé	51.958	56.833	4.875	9,4%
Intérêts minoritaires	-	-	-	
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	51.958	56.833	4.875	9,4%

COMMENTAIRES

Le chiffre d'affaires d'AGMA de l'exercice 2022 s'est développé de 7,5% en se situant à 152 MDH versus 141,4 MDH une année plus tôt. Cette progression s'explique par la réalisation de nouvelles affaires et la consolidation des affaires gérées par le Cabinet.

Le résultat net s'est établi à 55,3 MDH au 31/12/22, en augmentation de 6% du fait de la croissance du résultat d'exploitation et du résultat financier.

Le RNPG s'est élevé, quant à lui, à 56,8 MDH contre 52 MDH, soit +9,4% par rapport à la même période de l'exercice écoulé.



Aux actionnaires de la société

AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AGMA S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 131.981.952,15 dont un bénéfice net consolidé de MAD 56.832.639,30.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 11 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON

DELOITTE AUDIT

FIDARC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
7 Bd. Sidi Mohammed Ben Abdellah
20100 Casablanca
Tél : 05 22 54 54 54 - Fax : 05 22 54 54 54

DELOITTE
Boulevard Mohammed VI
20100 Casablanca
Tél : 05 22 54 54 54 - Fax : 05 22 54 54 54

Faïçal MEKOUAR
Associé

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée